



# Parcours de HARKIS ET DE LEURS FAMILLES

Harkis : depuis la fin de la guerre d'Algérie, le mot se décline en une infinité de sens. Loyalistes et légalistes pour les uns, traîtres et collaborateurs pour les autres, les Harkis font toujours - un demi-siècle après la guerre - l'objet d'un enjeu entre la France et l'Algérie. En parler revient presque toujours à rouvrir des plaies plus ou moins cicatrisées et, dans la plupart des cas, à susciter incompréhension et malaise que masquent difficilement une indifférence ou une méconnaissance.

Après 1962, le mot Harki s'impose comme terme générique pour désigner l'ensemble des Français qui ont servi dans l'armée française en tant que supplétifs.

Cette exposition veut avant tout montrer, donner à voir et susciter l'intérêt en s'appuyant sur de nombreux documents d'archives et une masse iconographique considérable et organisée. Elle offre aux visiteurs des clefs de compréhension, pour le pousser à réfléchir, à mieux comprendre cet épisode marquant de l'Histoire de France.

Arrivée à Marseille de Harkis et de leur famille. © Fonds Domenech - DR



ecpa ▶ d

**REMERCIEMENTS** : Mme Alauzet - M. Amara - Colonel Aunis - M. Bonnier - Colonel Campagna - M. Causse - Général de Dinechin - Mme Djemai - Général Gendras - M. Gibergues - M. Gueroui - M. Klech - Général Meyer - M. Mouellef - M. Moumen - Mme Noyer - M. Perez - M. Puech - M. Saboureux - M. Semour - Général Sciard - Général Simon - 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs d'Epinal - Association « Souvenir de l'Armée d'Afrique » - Fondation Maréchal de Lattre • **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES** : Archives municipales de Forcalquier - Association French Lines - Association Jeune Pied-Noir (JPN) - Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA) - Centre de Recherches, d'Études et de Documentations sur les Harkis et les Français musulmans (CREDHAR-FM) - Collectif des Associations Harkis des Alpes-Maritimes - Collectif national Justice pour les Harkis (JPLH) - La Croix Rouge - CICR - Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) - Maison d'Histoire et de Mémoire d'Angles (MHéMO) - Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (MRDI) - Colonel Aunis - M. Domenech - Général Faivre - M. Merabti - Général Meyer - M. Nonnon - M. Puech - M. Zane - Fonds privés et collections particulières • **TEXTES** : M. Jean-Jacques Jordi - Office national des anciens combattants et victimes de guerre/Département mémoire et communication/Missions interdépartementales mémoire et communication Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Ile-de-France et Outre-mer / La Croix Rouge • **FINANCEMENT** : Ministère de la Défense/Secrétariat général pour l'administration/Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives - Office national des anciens combattants et victimes de guerre/Ceuvre Nationale du Bleuets de France - Corrections effectuées par Abderahmen Moumen, historien, chargé de recherches à Génériques • **CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION** : agence Ars Magna





Rencontre de Clauzel et de Mustapha Ben Ismaïl.  
Ben Ismaïl rejoint l'armée française à Tlemcen.



# L'engagement des soldats d'Algérie

# Une histoire ancienne

Contrairement à une idée reçue, les supplétifs ne sont pas une émanation de la guerre d'Algérie. Il faut les rattacher au mouvement d'autochtones pro-français qui naît dès 1830 avec le ralliement de tribus à la France. En 1831, des troupes indigènes sont engagées sous le drapeau français : les régiments de Zouaves et de tirailleurs algériens (les « Turcos »), de Spahis sont là pour nous le rappeler. Ces régiments s'illustrent dans la plupart des campagnes militaires entre 1850 et 1914. De fait, la constitution de troupes supplétives doit s'analyser au travers de toute une histoire de liens, d'attachements mais aussi de rejets avec la France.



Yusuf, par J. L. Builly.  
Joseph Ventini, dit Yusuf, mameluk  
du Bey de Tunis, arrive à Alger en  
août 1830. Il dirige les spahis,  
troupes montées, sous la bannière  
française. Interprète, puis capitaine  
aux chasseurs algériens, maréchal  
de camp au titre des troupes  
indigènes en 1845, il est nommé  
général de division de l'état-major  
français en 1856.



Portrait de Ahmed ben Ferhat, bachaga des Ouled Aïad, par E. Pingret. Ahmed Ben Ferhat fait soumission à la France en 1842 alors que son frère Djelloul reste fidèle à Abd-Kader. Il est nommé agha puis bachaga et participe à la capture de la Smala le 16 mai 1843.

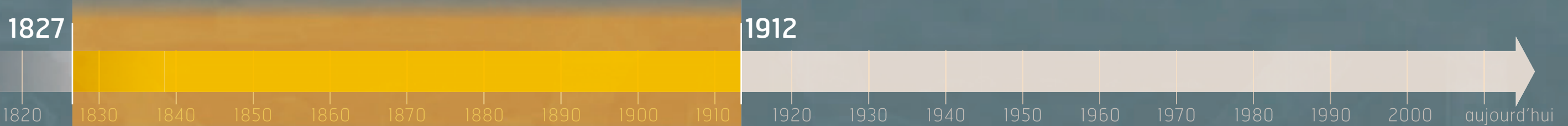


Ali Ben Ahmed, par T. Chassériau. Chef de la tribu maghzen des Zemouls, il fait sa soumission au lendemain de la prise de Constantine. Il reçoit ensuite le commandement des Haractas en 1849.



Photographie représentant le commandant Chanzy et le Bureau arabe d'Oran en 1857. De gauche à droite, Si Mohammed Ben Ahmed (khodja), Poreau (interprète de 2<sup>ème</sup> classe), el Hadj el Mezary (ancien agha du maghzen d'Oran), Chanzy (chef de bataillon et directeur des affaires arabes d'Oran), Loliot (capitaine détaché à la direction). Les bureaux arabes sont des structures administratives créés en 1844 avec comme objectifs l'établissement d'un contact entre les autorités françaises et la population indigène, le renseignement et la surveillance des tribus, la définition d'une politique indigène. En 1870, la chute du Second Empire marque la fin des bureaux arabes. On peut toutefois considérer que les sections administratives spécialisées créées en 1955 en sont directement inspirées.

Les supplétifs : chasseurs d'Afrique indigènes [corps créé en novembre 1831], tirailleurs algériens [corps créé en 1841 pour accueillir les Zouaves indigènes], Zouaves (le corps des Zouaves - ou chasseurs Algériens -, créé en octobre 1830 par le général Clauzel, est un recrutement indigène encadré par des officiers et sous-officiers français volontaires. Cependant, à partir de 1841, le recrutement des Zouaves devient peu à peu d'origine métropolitaine).



## CHRONOLOGIE

## CHRONOLOGIE

**1827.** Le 29 avril, à la suite d'une dispute au sujet d'une dette française impayée, le dey d'Alger convoque le consul de France. Crise diplomatique franco-algérienne • **1830.** Le 14 juin, les troupes françaises débarquent à Sidi-Ferruch. Après la prise d'Alger, le 5 juillet, le dey Hussein Khodja signe la capitulation • **1832.** En novembre, l'émir Abd El-Kader proclame le djihad contre les Français • **1837.** La France reconnaît par le traité de la Tafna la souveraineté d'Abd El-Kader sur les deux tiers de l'Algérie. Elle conserve Alger, Blida et Oran. Le 13 octobre, les troupes françaises s'emparent de Constantine • **1843.** Prise de la Smala d'Abd El-Kader par le duc d'Aumale • **1844.** Victoire française à la bataille d'Isly, près d'Oujda (Maroc) • **1847.** Reddition d'Abd El-Kader • **1848.** L'Algérie est officiellement proclamée « territoire français » • **1850-1870.** Insurrections dans les Aurès et en Kabylie, durement réprimées. La famine fait des ravages en Algérie entre 1866 et 1868 • **1865.** *Senatus consulte* permettant aux indigènes (Musulmans et Juifs) de devenir citoyens français à condition de renoncer au droit coranique et au droit mosaïque • **1870.** Le décret Crémieux, promulgué le 24 octobre, accorde la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie • **1871.** **Mars.** Début de la révolte kabyle des frères Makrani, contre les projets de confiscation des terres • **1881.** Juifs Ferry fait adopter en juin le code de l'indigénat qui instaura un régime juridique spécial pour les Algériens de confession musulmane. L'Algérie est entièrement intégrée à la France par le « système des rattachements » • **1889.** La loi du 26 juin accorde la nationalité française à tous les descendants d'Européens présents en Algérie • **1912.** Les Musulmans sont astreints au service militaire en vertu de décrets promulgués en janvier.



Les tirailleurs algériens s'exercent au tir sur le terrain de manœuvre de Joinville (février 1916).

2

# L'engagement des soldats d'Algérie

## La participation aux conflits du XX<sup>ème</sup> siècle

Les troupes de l'armée d'Afrique, européennes comme indigènes, sont mobilisées lors des deux conflits mondiaux et pendant la guerre d'Indochine. Elles s'illustrent aussi bien dans les campagnes de Verdun et de la Marne (1914-1918) que dans la bataille de France (1940), les campagnes de Tunisie (1942-1943), d'Italie (1943-1944), et jouent un rôle capital dans la libération de la France (1944) après le débarquement de Provence et dans les combats en Allemagne (1945). La France fait appel à nouveau à ces troupes quand éclate la guerre d'Indochine. Zouaves et tirailleurs sont parmi les régiments les plus décorés de l'armée française.

Visite de parlementaires originaires des colonies britanniques au campement du 2<sup>e</sup> Régiment de spahis algériens (RSA) dans l'Oise (juillet 1916).



“ C'est avec le plus grand plaisir que je vous transmets les félicitations personnelles du chef d'état-major général de l'armée américaine, pour avoir anéanti si brillamment la résistance allemande à Toulon et à Marseille. Mes plus profondes félicitations à vous et à votre splendide armée, pour un fait d'armes qui demeurera à travers l'Histoire comme une épopée militaire. ”

Le général Patch transmet les félicitations du général Marshall au général de Latte de Tassigny à propos de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie algérienne (DIA).



Les tirailleurs de la 3<sup>e</sup> DIA, la division des trois croissants, écrivent sur les pentes des Apennins quelques-unes des plus belles pages d'héroïsme de l'histoire de l'armée française. Ils enlèvent le Monna Casale (1395 mètres), le Monna Acqua Fondata (1325 mètres), s'accrochent au Belvédère avant de forcer la ligne Gustav et de marcher sur Rome (janvier 1944).



Groupe Gonsales (3<sup>e</sup> RTA) dirigé par le colonel Aunis (1948).



Le 4<sup>e</sup> RSA a installé son bivouac. Au centre, le chef d'escadron Moog.



Malgré son rapatriement, cet ancien combattant qui a participé à la campagne de Tunisie et au débarquement de Provence, est resté un membre actif des anciens de la 1<sup>re</sup> armée comme de nombreux Harkis.

“ Je suis arrivé à Dien Bien Phu en janvier 1954. J'ai été affecté au bataillon des tirailleurs... au point d'appui Gabrielle... Deux mois plus tard après deux jours de tirs d'artillerie et de bombardements, les Viets sont entrés dans Gabrielle... On a été prisonniers dans la nuit du 14 au 15 mars. ”

Atmane Ayata dans Harkis soldats abandonnés, Fonds pour la mémoire des harkis , XO éditions, 2012



Soldats du 8<sup>e</sup> RTA à la bataille de Phu Ly (Indochine), les 2 et 3 juillet 1954.



Tirailleurs algériens à la libération de Lyon, place des Terreaux, 3 septembre 1944.

1914

1954

### CHRONOLOGIE

**Première Guerre mondiale** • **Août 1914**. Début de la Première Guerre mondiale • **Septembre 1914**. Première bataille de la Marne • **Avril 1915**. Corps expéditionnaire envoyé aux Dardanelles • **Février-décembre 1916**. Bataille de Verdun • **27 avril 1916**. Loi instaurant le diplôme « Mort pour la France » • **Juillet-novembre 1916**. Bataille de la Somme • **Avril-octobre 1917**. Bataille du Chemin des Dames • **Mars-juillet 1918**. Bataille de Picardie • **Juillet-août 1918**. Seconde bataille de la Marne et offensive victorieuse en Picardie • **11 novembre 1918**. Signature de l'Armistice • **Seconde Guerre mondiale** • **Septembre 1939**. Début de la Seconde Guerre mondiale • **Mai 1940**. Bataille de France • **14-18 juin 1940**. Les troupes allemandes entrent dans Paris - capitulation de la France- appel du général de Gaulle à poursuivre le combat • **Mai-juin 1942**. Bataille de Bir-Hakeim (Libye) • **Novembre 1942**. Débarquement allié en Afrique du Nord - Alger capitale de la France libre • **Novembre 1942-mai 1943**. Campagne de Tunisie • **Mars 1943-juin 1944**. Campagne d'Italie et prise de Rome par les Alliés (janvier 1944, bataille de Monte Cassino) • **Juin 1944**. Débarquement allié en Normandie • **Août 1944**. Débarquement allié en Provence (sur les 200 000 combattants français, 10 % sont issus de la métropole et d'Afrique noire, 90 % viennent d'Afrique du Nord dont 52 % de Maghrébins et 48 % de Français d'Algérie) • **25 août 1944**. Paris est libéré • **23 novembre 1944**. Strasbourg est libéré par la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc • **8 mai 1945**. Capitulation sans condition de l'Allemagne. La guerre se poursuit avec le Japon - en Algérie, émeutes insurrectionnelles au cours desquelles une centaine d'Européens sont tués. La répression qui suit fait plusieurs milliers de morts dans les régions de Sétif, Guelma et Kherrata • **Guerre d'Indochine** • **2 septembre 1945**. Suite à la capitulation du Japon, Ho Chi Minh proclame l'indépendance de la République du Vietnam. La France charge le général Leclerc de réoccuper l'Indochine • **Décembre 1946**. Attaque des troupes vietminh sur Hanoi, Début de la guerre d'Indochine • **1950**. Abandon de Lang Son, retraite du Corps expéditionnaire français (désastres de Cao-Bang et de That Khè) • **Novembre 1953**. Repli des troupes françaises dans la cuvette de Dien Bien Phu • **13 mars-7 mai 1954**. Le camp retranché de Dien Bien Phu résiste mais la disproportion des forces oblige le colonel de Castries à accepter la reddition • **Juillet 1954**. Les accords de Genève du 21 juillet 1954 reconnaissent l'indépendance du Laos, du Cambodge et le partage temporaire du Vietnam en deux zones de regroupement militaire.



Un aspirant du 151<sup>e</sup> Régiment d'infanterie motorisée (RIM) s'adresse aux hommes d'Hamman Meskoutine (novembre 1959).

3

## Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

### L'appel aux supplétifs

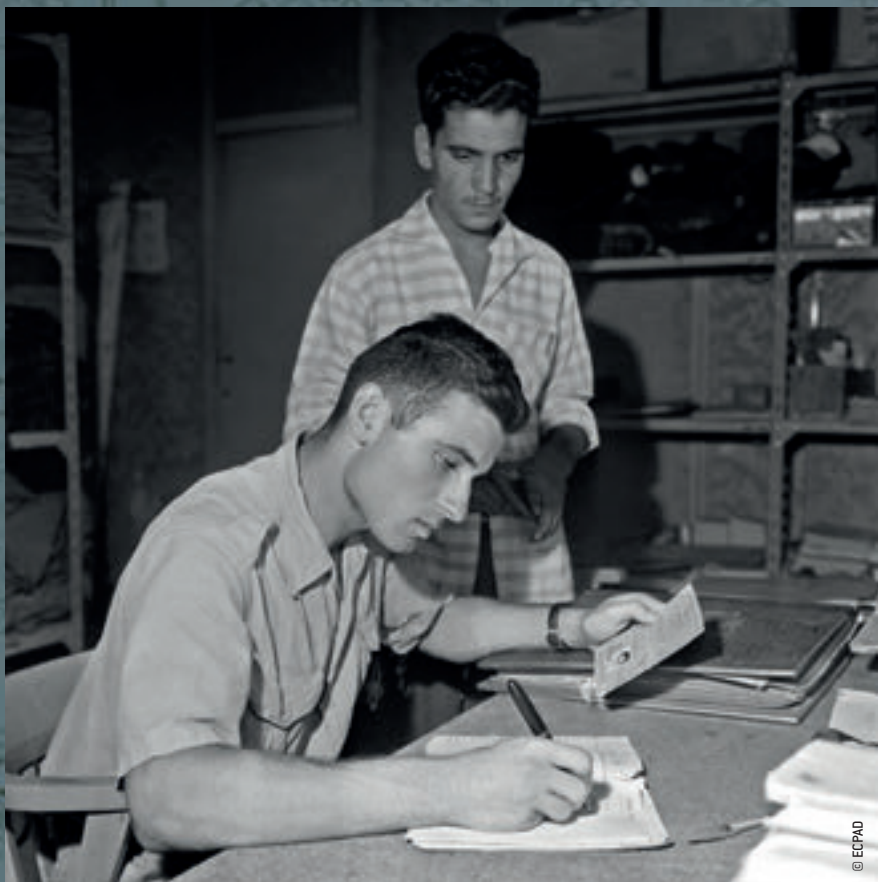
Dès le déclenchement de la guerre d'Algérie, l'état-major lève des troupes supplétives pour appuyer ses troupes régulières. Cinq catégories sont ainsi mises sur pied afin de contribuer aux opérations de maintien de l'ordre et assurer la sécurité des populations soumises à la pression et aux violences du FLN. En janvier 1955, le gouverneur Léonard crée 30 groupes mobiles de protection rurale (GMPR) qui seront transformés en groupes mobiles de sécurité (GMS). Suivront, avec la création des sections administratives spécialisées (SAS), les maghzens (constitués de Moghaznis), puis les Harkis et en 1956, les groupes d'autodéfense (GAD). En 1960, aux Unités de réserves (UR), qui ont remplacé les Unités territoriales (UT), sont adjoints des supplétifs nommés *assas* (gardiens). Ces formations se développent jusqu'en 1961. On comptabilise alors quelque 100 GMS, 800 harkas (dont 160 commandos de chasse), 740 maghzens et plus de 2 100 GAD. Au total, près de 150 000 hommes servent sous le drapeau français en 1961.



Ahmed Ghezzali, Harki, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale avec son petit-fils (1961).

“ On était pris entre deux feux. Des deux côtés on prenait des coups. Alors à la fin, t'en as marre, tu te sauves d'un côté ou de l'autre. Et c'était souvent la France parce que c'était plus facile que d'aller au maquis. Et on n'avait plus du tout confiance dans le FLN. ”

B. dans Les Français musulmans rapatriés : archéologie d'un silence, thèse EHESS, 1989.



Engagement d'un Harki à Palestro (1959).



L'Écho d'Alger 31 janvier 1959 - 6 février 1959.



Création de la première harka dans les Aures à N'Gaous (novembre 1956).



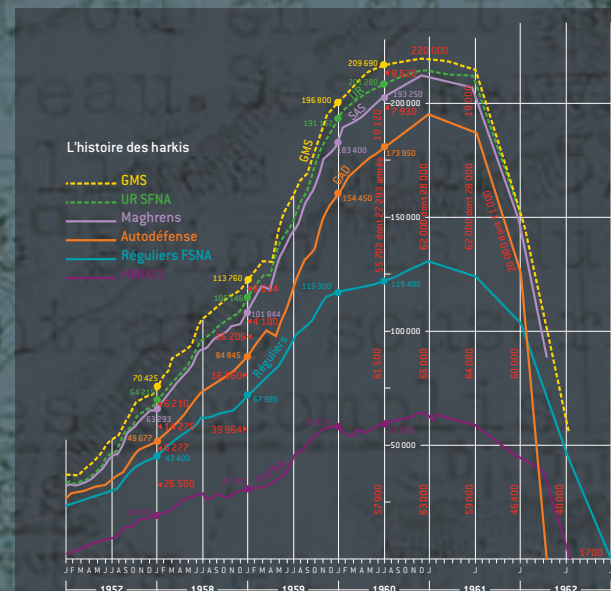
Un journaliste interview une rescapée du massacre de Mechta Kasbah, département de Sétif (6 juin 1957).

“ Un peu plus tard, en 1958, des hommes sont venus brûler la récolte, mon père a été assassiné et j'ai été laissé pour mort. Un militaire français m'a ramassé et soigné, j'avais dix-sept ans et j'ai passé quatre ans comme Harki. ”

Mohamed M., extrait du film Les amandiers de l'histoire, de Jaco Bidermann et Valentin Lagard.



Une très jeune recrue de la SAS de Taourtatsine reçoit son arme des mains du général Massu (1957).



Évolution des effectifs (courbe cumulative) de la guerre d'Algérie. Sources : la première partie de la courbe jusqu'en 1961 est établie à partir d'un graphique concernant les « Français de souche nord-africain (FSA) » servant dans les forces de l'ordre » (LR 23.918 avant 1962, Fonds SBJ), la seconde, pour l'année 1961, d'un graphique intitulé « Évolution des effectifs harkis en aases, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1961 » (LR 325, cabinet du ministre).

Évolution de l'emploi des supplétifs durant la guerre d'Algérie.

#### CHRONOLOGIE

**1954 • 1<sup>er</sup> novembre.** Une vague d'attentats revendiqués par un mouvement inconnu, le Front de libération nationale (FLN), marque le début de la guerre. Création de la première unité de supplétifs algériens sous l'impulsion de l'ethnologue Jean Servier • **1955 • 24 janvier.** Le nouveau gouverneur général de l'Algérie, Jacques Soustelle, crée 34 GMPR • **30 août.** L'état d'urgence est proclamé dans l'ensemble de l'Algérie • **26 septembre.** Création des SAS • **11 novembre.** Une instruction de l'état-major évoque les harkas comme des « forces auxiliaires temporaires, de caractère tribal » • **1956 • 8 février.** Création officielle des harkas en Algérie • **11 avril.** Le service militaire est porté à 27 mois. Robert Lacoste définit le rôle des harkas et des groupes d'auto-défense • **1957 • juillet.** Les Harkis passent sous l'autorité directe de l'armée • **1958 • 23 octobre.** De Gaulle propose au FLN la « paix des braves » • **1959 • 16 septembre.** Le général de Gaulle évoque le droit des Algériens à l'autodétermination • **30 novembre.** Création à Paris de la force de police auxiliaire (FPA), sous le commandement d'un militaire, désignée couramment en France comme « les Harkis de Paris » • **1960 • 4 novembre.** De Gaulle annonce la tenue d'un référendum sur l'autodétermination et prononce les mots d'« Algérie algérienne » • **20 décembre.** Les Nations Unies reconnaissent à l'Algérie le droit à l'autodétermination.



# Les supplétifs dans la guerre d’Algérie 1954-1962

## En opération

Le recours aux troupes supplétives a un triple objectif : quadriller le territoire, assurer la protection des villages et contrôler la population. GMPR-GMS, Moghaznis et GAD ont surtout des missions de défense locale. Les harkas participent principalement aux opérations de maintien de l’ordre avec une vocation offensive. La connaissance de la langue, du terrain et de la population fait des Harkis de précieux alliés dans ce climat de guérilla. Sur un effectif de 60 000 hommes en 1961, 7 500 sont affectés dans des commandos de chasse, petites unités de contre-guerilla.

Groupe d’auto-défense des fermes de la région de Boufarik Blida (janvier 1957).



“ À la SAS, chaque recrue avait un poste bien déterminé. [...] Moi j’étais affecté à la sécurité. On sortait à cheval, en voiture ou à pied, toujours armés et en uniforme. On était chargés du maintien de l’ordre, dans le village et à la sortie. ”

Ahmed Tabaali dans Harkis soldats abandonnés, Fonds pour la mémoire des harkis, XO éditions, 2012

Un des 35 hommes du groupe d’auto-défense du douar El Khelaïf (Orléansville) monte la garde (mars 1959).



L’officier Hogard en compagnie de ses Harkis dont M. Bouares et les frères Rahal. Comme de nombreux officiers, il s’est occupé de ses hommes après leur rapatriement en métropole.

“ J’étais peut-être plus proche des soldats algériens que des Français. Parce que c’est comme cela : celui qui vous donne sa confiance, son estime, cela s’appelle la fraternité ”

Général F. Meyer, dans Harkis soldats abandonnés, Fonds pour la mémoire des harkis, XO éditions, 2012

Retour d’opération de Harkis et Spahis du 23<sup>e</sup> Régiment de spahis dans la région de Géryville (1961).



Auto-défense féminine de Catinat (mars 1960).

Le commando Georges en opération (avril 1960).

1955

1961

### CHRONOLOGIE

1955 • 31 mars. L’état d’urgence est proclamé dans les Aurès et la Grande Kabylie • 20 août. Massacres d’Européens dans le Philippevillois par l’ALN. Le soulèvement de Musulmans est sévèrement réprimé le 23 août • 1956 • 18 mai. 19 rappelés français arrivés récemment en Algérie sont massacrés dans les gorges de Palestro • 2-5 novembre. Expédition de Suez (Égypte) menée par la France et la Grande-Bretagne contre la nationalisation du canal de Suez • 1957 • 7 janvier. Début de la bataille d’Alger • 28 mai. Massacre de la population civile du douar Melouza par le FLN : 301 morts et 14 blessés • Septembre. Édification des barrages aux frontières marocaine et tunisienne (lignes Pédron et Morice) • Décembre. Violents combats dans l’est-Constantinois • 1958 • Janvier-mai. Bataille des frontières entre l’ALN et l’armée française • Mai. Manifestations de masse à Alger - manifestations de fraternisation entre Européens et Musulmans - de Gaulle revient au pouvoir • Août. Purge au sein du FLN et de l’ALN • 19 septembre. Formation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) • Octobre. De Gaulle dévoile le plan de Constantine et propose la « paix des braves » rejetée par le GPRA • 1959 • 6 février. Début du plan Challe, basé sur le principe de la pacification, en Oranie • Juillet-septembre. Grandes opérations militaires • 1960 • Janvier. Semaine des barricades à Alger • 9-12 décembre. Violentes manifestations populaires à Alger du FLN et du Front de l’Algérie française (FAF) • 1961 • 8 janvier. Les Français approuvent, à 75 %, le droit à l’autodétermination du peuple algérien • Février. Création de l’Organisation Armée Secrète (OAS) • 22-26 avril. Échec du putsch des généraux • Mai-juin-juillet. Pourparlers entre la France et le FLN à Évian puis au château de Lugrin.



Opération de maintien de l'ordre dans la vallée de la Soummam et formation de groupe d'auto-défense (avril 1956).

5

# Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

## Raisons d'un engagement

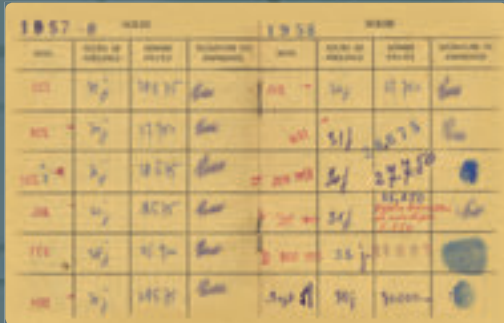
Engagements, enrôlements et ralliements sont les trois mots-clés pour comprendre pourquoi l'on devient supplétif. Au-delà de la fidélité à la France et à des traditions familiales d'Anciens combattants, on peut rechercher ailleurs ce qui a poussé des dizaines de milliers d'hommes vers le camp français. On devient supplétif pour faire face aux violences du FLN à l'encontre du village ou de la famille, parfois également pour échapper à la misère en touchant la solde, mais on devient surtout supplétif par fidélité au chef du village, à la figure du père... Ce sont donc avant tout des choix de circonstances plus qu'un choix de nature politique ou idéologique.



Le paiement de la harka à Akkalous (1956).



Vérification d'identité dans un bureau SAS (1956).



Carnet individuel de Harki (1957-1960).



© Coll. particulière - BR



Groupe d'auto-défense des fermes de la région de Boufarik Blida (janvier 1957).



Jeunes Harkis du centre d'instruction d'Hammam Meskoutine (novembre 1959).



Un membre du groupe d'auto-défense du douar El Khelaif (mars 1959).



Distribution de semoule aux habitants d'un village de la SAS de Mechtras (juillet 1956).

“ Mon mari était Harki, sous-officier, je m'occupais de mes enfants dans notre maison. Et nous étions armés, car le soir c'était dangereux, il y avait une forte pression. ” Zahra N.



Centre de regroupement de Taher El Achouet dans la région de Constantine sous la protection de l'armée (avril 1957).

1961 1962

### CHRONOLOGIE

**1961 • Février.** Un premier dénombrement des Français de souche nord-africaine (FSNA) est effectué par les services du gouvernement général en Algérie. On compte alors 153 400 supplétifs (57 000 Harkis, 9 100 GMS, 19 450 Moghaznis, 65 850 gardes d'auto-défense - dont seulement 29 270 sont armés) et, dans l'armée, 65 600 appelés ou engagés. S'y ajoutent environ 32 000 FSNA impliqués à différents titres dans la vie politique (un ministre, 12 000 élus dont 46 députés, 350 conseillers généraux, 11 550 conseillers municipaux) ou l'administration (un préfet et plusieurs sous-préfets) et environ 20 000 fonctionnaires (instituteurs, petits employés de diverses administrations, etc.) soit au total, plus de 250 000 personnes • **30 mars.** Décret (n°61-281) relatif aux services accomplis dans les formations supplétives en Algérie et dans les départements des Dasis et de la Saoura • **31 octobre et 6 novembre.** Décret (n°61-1196) « en faveur des personnels servant dans les harkas en Algérie », définissant des contrats d'un mois, pouvant être portés à trois mois, puis à 6 mois, et décret (n°61-1201) définissant le statut des Harkis. L'armée multiplie à leur égard les propos rassurants quant à leur reclassement et au maintien de leur citoyenneté française après la guerre • **1962 • Février.** Dissolution officielle des SAS • **22 mars.** Un décret stipule que les Harkis auront le choix entre s'engager dans l'armée (sous réserve de conditions d'âge et de physique et en laissant leur famille), signer un contrat de six mois pour un emploi civil dans l'armée (impliquant aussi l'abandon de leurs familles) ou être licenciés avec une prime • **18 mars.** Signature des accords d'Évian • **19 mars.** Annonce officielle du cessez-le-feu en Algérie. Ce n'est toutefois pas la fin des violences.



Harki et paysan algérien à Akbou, région de Bougie (1958-1961).

6

# Les supplétifs dans la guerre d’Algérie 1954-1962

## Aspects de la vie quotidienne

Il n’y a pas une Algérie mais plusieurs avec des différences entre les communautés, celle des Français d’Algérie d’origine européenne, celle de quelques dizaines de milliers de familles autochtones qui vivent dans les villes ou dans des domaines agricoles et celle plus pauvre, essentiellement rurale, dont la population - en augmentation continue - subit les crises agricoles et reste soumise à une misère chronique tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. C’est cette population qui devient l’enjeu principal pour le FLN et l’armée française dans la guerre d’Algérie. En ce sens, les SAS (sections administratives spécialisées) créées en 1955 sont chargées d’établir un contact avec la population rurale musulmane en lui apportant une assistance scolaire, sanitaire et médicale. Elles ont aussi une mission de renseignement militaire.

Médecins militaires soignant une fillette (1956).



Des hommes du 65<sup>e</sup> RA surveillent un barrage dans la région d’Orléansville (1957).

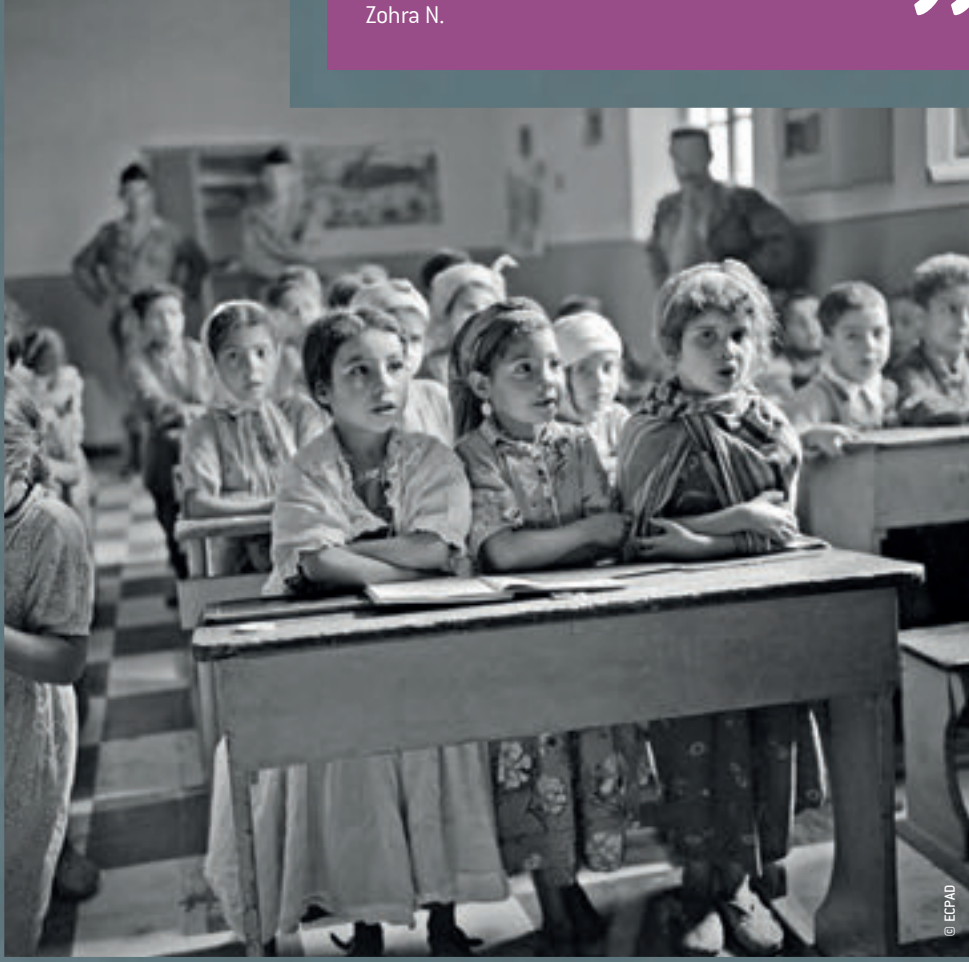


“ À la SAS, on avait trouvé la sécurité et la paix, les enfants allaient à l’école. Ils auraient dû faire cela avant les événements de terreur, et peut-être que nous serions encore en Algérie, dans nos terres. ”

Zohra N.



École de Bou Igzer, l’instituteur est le sergent Resch (1956).



Dahbia et son mari en 1962 à la SAS Bou Assem. La robe qu’elle porte a été réalisée avec la toile d’un parachute Luciole.

“ Le but des SAS, c’était de rapprocher tous ces gens isolés d’un pilier militaire français. Yvan a tout construit, le bâtiment de la SAS, une mairie, une école, trois orphelinats très grands [...] Moi, je me suis occupée du foyer féminin. ”

H. Durand, dans *Ongles, ils arrivent demain* (catalogue d’exposition), Mairie d’Ongles et arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, 2008



Un lieutenant harki et un villageois (novembre 1958).



SAS de Boulet située entre Mascara et Sidi-Bel-Abbès (février 1958).



Les petits sportifs de la SAS de Taguemount el Djedi.

1920

1954

### CHRONOLOGIE

**1920.** Taux de natalité des Musulmans : 23,2‰ - taux de mortalité infantile des Musulmans : 21‰ • **1950.** Taux de natalité des Musulmans : 42‰ - taux de mortalité infantile des Musulmans : 13,5‰ • **1946.** Le seuil de sous-alimentation dans les exploitations en terres cultivables dites sèches est estimé à 12 hectares. La surface moyenne des exploitations est alors de moins de 10 hectares • **1946.** Lancement par le gouverneur Chataigneau des Secteurs d’amélioration rurale (SAR) qui regroupent les paysans en coopératives et qui fournit des prêts en argent et en nature. En 1954, l’Algérie compte 200 SAR • **1947.** 730 000 familles musulmanes sont considérées par le Gouvernement général comme indigentes soit près de 4,5 millions de personnes, c’est-à-dire la moitié de la population musulmane d’Algérie • **1954.** 300 000 Musulmans algériens travaillent en France métropolitaine et font vivre 2 millions de personnes en Algérie.

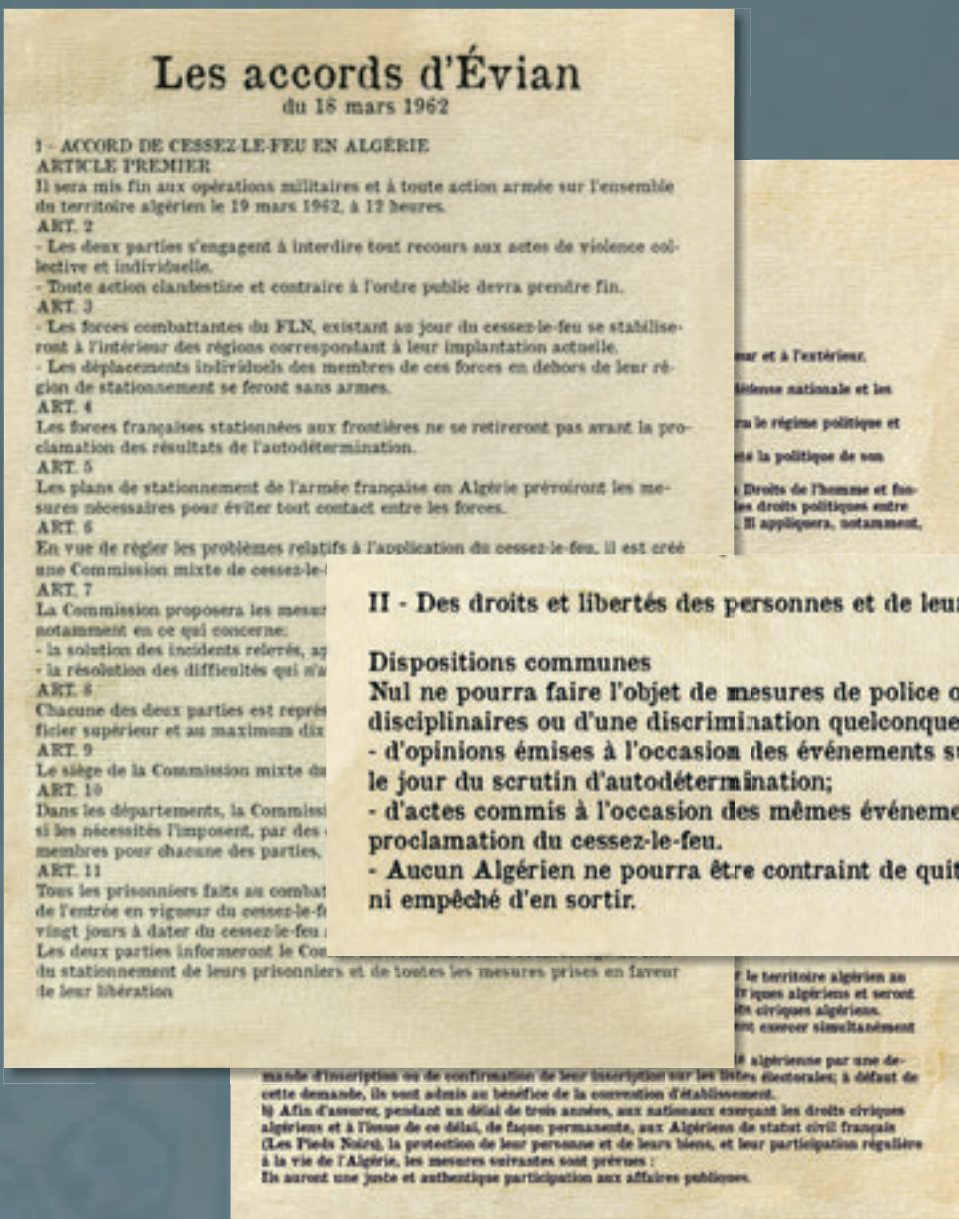


# Les supplétifs dans la guerre d'Algérie

## 1954-1962

## La fin d'une guerre

À la fin de 1961, l'armée multiplie les propos rassurants quant à l'avenir des supplétifs. Cependant, la dissolution des SAS en février 1962, le désarmement des troupes supplétives - souvent à leur insu - et leur démobilisation, plongent supplétifs et famille dans l'angoisse. Les accords d'Évian signés le 18 mars donnent des garanties formelles sur la sécurité des personnes en Algérie. Ces engagements restent lettre morte. Les supplétifs et leurs familles vont être victimes de massacres et d'arrestations en raison de leur engagement pour la France, et parfois les exactions seront le fait de révolutionnaires de la dernière heure. Le nombre de victimes se comptera en plusieurs dizaines de milliers.

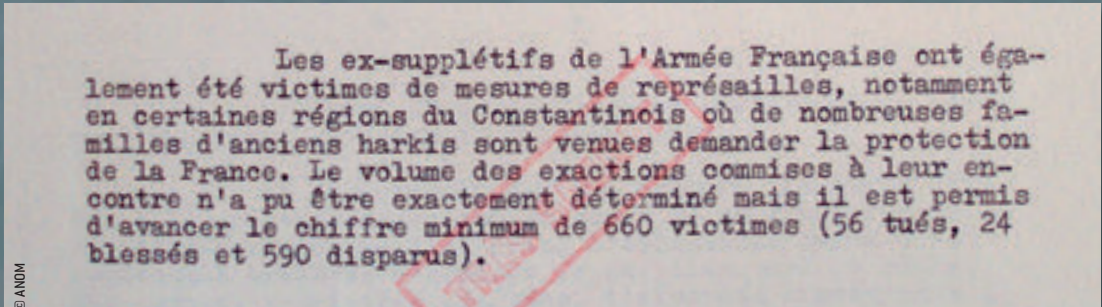


Regroupement de Harkis et de leurs familles à Bône. Face à l'insécurité et à la menace, de nombreuses familles cherchent une protection auprès de l'armée.



“ Quand il a vu les cadenas cassés, nos râteliers d'armes vides, un Harki a fait une crise de tétanie tellement il était affolé. On faisait tous des mines d'enterrement...”

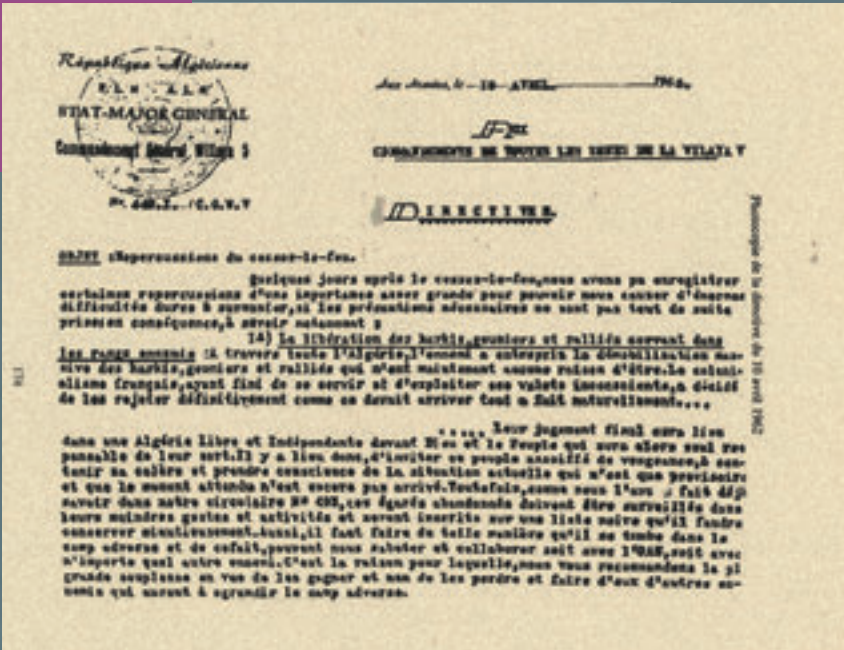
Brahim Sadouni dans *Harkis, soldats abandonnés*, Bords pour la Mémoire des Harkis, XO éditions, 2012



Extrait des rapports du général Cherasse commandant la gendarmerie en Algérie.



L'Aurore - 24 mai 1962.



Note de service n° 1334/MA/CAB/DIR du 12 mai 1962, signée par Pierre Messmer.



Télégramme du 12 mai 1962 de Louis Joxe, ministre d'État chargé des affaires algériennes à Christian Fouchet, haut-commissaire en Algérie (SHAT, 1 H 1260-2).

“ Les renseignements qui me parviennent sur les rapatriements prématurés de supplétifs indiquent l'existence de véritables réseaux tissés sur l'Algérie et la métropole dont la partie algérienne a souvent pour origine un chef de SAS. [...] Vous voudrez bien faire rechercher tant dans l'armée que dans l'administration les promoteurs et les complices de ces entreprises et faire prendre les sanctions appropriées. Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général de rapatriement seront en principe renvoyés en Algérie où ils devront rejoindre avant qu'il soit statué sur leur destination définitive le personnel déjà regroupé suivant les directives des 7 et 11 avril. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont demeurés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure mais ce qu'il faut surtout obtenir c'est que le gouvernement ne soit plus amené à prendre une telle décision. ”

1961 1962

### CHRONOLOGIE

**1961 • 11 avril.** De Gaulle évoque le futur de l'Algérie en tant qu'État-nation souverain • **22-26 avril.** Échec du putsch des généraux à Alger • **20 mai-13 juin.** Premiers entretiens d'Évian • **20 juillet.** Nouveaux entretiens entre la France et le FLN au château de Lugrin • **Août-septembre.** Nombreux attentats du FLN et de l'OAS en Algérie • **5 septembre.** De Gaulle admet l'idée d'une Algérie indépendante, associée à la France • **31 octobre et 6 novembre.** Décret définissant le statut des Harkis • **1962 • Février.** Dissolution officielle des SAS • **18 février.** Pourparlers des Rousses (Jura) • **Mars.** Pierre Messmer précise dans une note que les Harkis auront le choix entre l'engagement dans l'armée, un contrat de 6 mois pour un emploi civil dans l'armée ou un licenciement avec prime • **4 mars.** Ouverture des négociations d'Évian • **18 mars.** Signature des accords d'Évian comprenant un accord de cessez-le-feu applicable le 19 mars à 12h et des déclarations publiées par les deux parties. Il ne s'agit pas d'un traité entre deux États, mais d'un programme commun proposé à la ratification par référendum (le 8 avril 1962 en France et le 1<sup>er</sup> juillet 1962 en Algérie) • **19 mars.** Annonce officielle du cessez-le-feu en Algérie.



Le *Ville d'Alger*, souvent affrété par la marine nationale, a participé au rapatriement des supplétifs. On voit bien, sur cette photographie, que l'embarquement se fait sur la jetée.



8

# Un déchirement et une autre vie

## Le départ

« *Qu’allions-nous devenir ?* » En avril, partir pour la France devient une obsession car les supplétifs sont menacés avec leurs familles et voient les premiers massacres. Cependant, alors que le gouvernement s’oppose au rapatriement incontrôlé des supplétifs, des officiers ramènent leurs hommes au péril de leur carrière ; d’autres organisent des filières plus ou moins clandestines pour sauver leurs Harkis. Quelques 80 000 personnes (toutes origines confondues, ex-supplétif, élite francisée, fonctionnaire, etc.) débarquent ainsi en France. Si un peu plus de la moitié passe par les camps de regroupement, d’autres par leurs propres moyens. D’autres encore quittent la France pour de nouveaux horizons. Pour ceux qui restent en Algérie commence au mieux un rejet et une vie d’errance, au pire la mort.



Embarquement des Moghaznis de la SAS de « La Réunion » au port de Bougie.



“ Avant de prendre le bateau à Alger, nous avons passé 17 jours dans la caserne de Zéralda... Nous ressemblions à des fourmis qui allaient dans tous les sens. ”

Taos, femme de Harkis, dans *Les valises sur le pont*, Marines Éditions, 2009



© 1970

Dans les environs de Bône, en novembre 1962, des Harkis et leurs familles attendent les camions qui les emmèneront au port pour embarquer sur le paquebot *Pumier*.

“ J’ai des souvenirs très précis de notre traversée de la mer. Nous étions entassés dans la cale du bateau. Les gens avaient le mal de mer et vomissaient. ”

Khadidja, dans *Les Harkis, dans la colonisation et ses suites*, F. Besnaci-Lancou et G. Manceron, 2008.



© Coll. French Lines - OR



La Presse d'Algérie - 29 juin 1962 © CHA



Rapatriement de la harka de Sidi Ali Bou Nab sauvée du massacre par les lieutenants Faye et de Planta.



Familles de Harkis rapatriées sur un navire militaire (1962).

“ L’évacuation était très douloureuse, j’avais un gosse d’un an. Il a fallu regagner la base de Tefeschoun par les camions. La population nous lançait des pierres. On a passé deux nuits dans des tentes. On était déboussolés, on a embarqué sur le porte-avions *La Fayette* avec plus de 5 000 personnes. ”

Laoues Zammali dans *Ongles, ils arrivent demain*, Mairie d’Ongles et archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2008 (catalogue d’exposition)

Le paquebot *Djebel Dira* affrété par la Marine pour le rapatriement. C’est à bord de ce bateau que le lieutenant Meyer a rapatrié ses hommes et leurs familles.

1962 1963

1820 1830 1840 1850 1860 1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000 aujourd’hui

### CHRONOLOGIE

**1962 • 19 mars.** Massacre de supplétifs à Saint-Denis-du-Sig • **23 avril.** Massacre de supplétifs à Bou-Alam (sud-Oranais) • **16 mai.** Télégramme n°125/IGAA de Louis Joxe demandant au haut-commissaire de la France en Algérie de rappeler l’interdiction stricte d’installer en métropole des Français musulmans • **1<sup>er</sup> juin.** Le quotidien *Combat* écrit : « En limitant à l’excès leur rapatriement en métropole, le gouvernement livre les Harkis aux représailles de l’ALN » • **3 juillet.** Indépendance de l’Algérie reconnue par la France • **5 juillet.** Proclamation de l’indépendance de l’Algérie • **Juillet.** Essor des massacres de supplétifs en Algérie • **19 juillet.** Pierre Messmer demande la suspension des transferts de Harkis vers la métropole • **4 août.** Le général de Brébisson alerte le ministre des Armées de l’épuration menée par les populations et l’ALN envers les ex-supplétifs • **19 septembre.** Georges Pompidou, Premier ministre, demande la reprise des transferts des ex-supplétifs vers la métropole • **13 novembre.** Dans un article du *Monde*, Jean Lacouture parle d’une dizaine de milliers de Harkis tués et massacrés en Algérie depuis juillet • **1963 • Février.** Le professeur de Vernejoul, président du Conseil économique et social, parle de 25 000 supplétifs (et membres de leur famille) au minimum tués en Algérie.



Ex-supplétifs et leur famille débarqués à Marseille dans l'attente d'un départ pour le camp de Sainte-Marthe puis celui du Larzac. Ils sont placés derrière un mur afin d'éviter les jets de pierre et les insultes d'immigrés membres du FLN.

# 9 Un déchirement et une autre vie

## L'arrivée

Deux mots caractérisent l'arrivée des ex-supplétifs de l'armée française et de leurs familles : le déracinement et le silence. Leur départ et plus encore leur arrivée en métropole doivent passer inaperçus. Dès leur débarquement à Marseille, à Toulon ou à Lorient, ils sont encadrés et pris en charge par les services de l'État, ils seront ainsi protégés des représailles des réseaux FLN mais ils deviennent, du jour au lendemain, des témoins gênants aussi bien pour la France que pour l'Algérie. La majorité des Français restera ignorante des drames qu'ils vivent. Une chape de plomb les enferme dans une non-histoire. « *Harkis ? Connais pas !* »



Supplétifs en attente de débarquement à Marseille (juin 1962).

Des familles de Harkis rapatriées par la Marine nationale arrivent dans l'enclave militaire du port de Marseille (juin 1962).



“ Arrivés le 2 juillet à Marseille, nous avons été insultés par les immigrés. Mon jeune frère et ma jeune sœur ont dû être hospitalisés à l'hôpital de la Timone. Nous avons quitté Marseille dans la journée pour le Puy-de-Dôme où nous sommes arrivés le lendemain matin guidés par l'armée. À Clermont-Ferrand les camions militaires nous attendaient pour nous amener à Bourg-Lastic. ”

Abdelkader N.



Des femmes d'ex-supplétifs débarquent à Marseille et suivent le parcours des autres rapatriés passant par le hangar J4 du port de la Joliette. Elles sont aidées par les associations du Comité d'entraide des Bouches-du-Rhône.



D'autres Français musulmans arrivent dans des bateaux rapatriant les Européens d'Algérie.

“ Il faisait froid en décembre 1962. Mais nous avons apprécié de sortir de la pénombre du fond des cales, de revoir la lumière et de sentir l'air frais. Nous avons été dirigés vers un hangar pour boire du café et du lait. À la tombée de la nuit, nous sommes tous montés dans des camions militaires et nous sommes partis vers le camp de Rivesaltes. ”

Taos, femme de Harki, dans *Les valises sur le pont*, Marines éditions, 2009



Des orphelins sont rapatriés en France.

1962 1963

### CHRONOLOGIE

**1962 • 22 mai.** 55 Harkis et leurs familles venant de Palestro et débarquant à Marseille auraient été refoulés vers Alger car ce transfert n'avait pas obtenu d'autorisation • **23 mai.** 120 familles de Harkis venant de Mers-el-Kébir arrivent à Marseille. Elles sont encadrées par le lieutenant Saint-G. pour le compte d'une association de fusiliers marins de Lozère • **15 juin.** Ouverture du camp du Larzac (Aveyron), premier camp d'accueil des Harkis • **9, 10 et 16 juin.** Les BDC (bâtiment de débarquement de chars) *Trioux* et *Argens* ramènent de Mers-el-Kébir une grande partie des Harkis de la DBFM (Demi-brigade de fusiliers marins) • **15 juin.** Le *La Fayette* venant de Bône débarque à Marseille 1 020 Harkis et membres de leur famille • **15 et 19 juin.** Le BDC *Blavet* amène deux fois 500 Harkis et leurs familles à Marseille • **22 juin.** Le *La Fayette* débarque à Marseille plus d'un millier de supplétifs • **28 et 29 juin.** Le *Blavet* et le *Chellif* ramènent un millier de Harkis d'Alger à Marseille • **24 juin.** Ouverture du camp de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) • **Juillet.** Parmi ses 2 500 passagers, le *La Fayette* transporte 50 Musulmans GMS • **19 septembre.** Le transfert des Harkis est à nouveau autorisé par le gouvernement français.



# 10 Un déchirement et une autre vie 1962-1975

## Espaces de regroupement camps, hameaux et cités

Malgré la réticence des autorités françaises, plusieurs dizaines de milliers d'ex-supplétifs et membres de leur famille arrivent en France. Pour ceux qui sont rapatriés par l'armée, on ouvre à la hâte le camp militaire du Larzac en Aveyron (15 juin) puis devant l'afflux de réfugiés, un second à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), fin juin. Acheminées - souvent de nuit - par trains et camions, 12 000 personnes sont hébergées sous des tentes de l'armée dans des conditions précaires. Cependant à l'approche de l'hiver ces deux camps sont fermés et leurs populations transférées vers d'autres sites : camp Joffre à Rivesaltes, camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, camp de La Rye et camp de Bias.



Dans le camp du Larzac, hommes et enfants viennent chercher de l'eau.

Le camp du Larzac.



“ Rivesaltes, où pendant des mois mes Beni-Boudouanes et les autres ont survécu... Imaginez une immense plaine désertique [...] mille tentes de campagne où se retrouvaient à chaque crépuscule, serrées les unes contre les autres pour se préserver du froid, les plus anonymes victimes d'une tragédie dont il ne faut plus parler [...]. ”

Dans Les Harkis au service de la France, Bachaga Boualam, Paris, France-Empire, 1963.

“ Arrivée à Bourg-Lastic, transporté dans des trains de nuit, j'ai été impressionné devant toutes ces tentes. [...] Beaucoup de gens pleuraient, livrés à eux-mêmes. ”

Abdelkader N. arrivé en juillet 1962 à Bourg-Lastic



Le retour à une vie civile passe par un changement d'habit (camp du Larzac).



Dans le camp du Larzac, ces hommes sont soulagés d'avoir échappé à une mort certaine.



Mas-Thibert le jour de la rentrée des enfants de Harkis (septembre 1962).

Près de 5.000 musulmans réfugiés d'Algérie vivent sous la tente au camp de Bourg-Lastic  
Problème urgent : leur trouver des logements et du travail avant la mauvaise saison

“ Je remercie les deux femmes de ma vie, ma mère et son amie Fatma. Sans elles, sans leurs soins, cette nuit là l'enfant que je fus n'aurait pas vécu... ”

Nassera L., née en août 1962 à Bourg-Lastic.



Camp de Bourg-Lastic.



Une famille quitte le camp de Rivesaltes pour son nouveau lieu de vie et de travail après quelques mois passés dans les divers ateliers de promotion sociale.

1962 1963

### CHRONOLOGIE

**1962 • 4 juillet.** Reprise des massacres de Harkis en Algérie. Des camps d'internement sont mis en place dans toute l'Algérie. Les violences se poursuivent tout l'été • **5 juillet.** Indépendance de l'Algérie • **19 juillet.** Pierre Messmer demande par lettre à Louis Joxe la suspension des transferts de Harkis vers la métropole • **21 juillet.** Les personnes originaires d'Algérie, de statut de droit local, perdront la nationalité française si elles n'en ont pas fait la demande avant le 1<sup>er</sup> janvier 1963 (ordonnance n°62-825). Contaire à la Constitution, elle sera abrogée par la loi du 9 janvier 1973 (n°73-42) • **4 août.** Le général de Brébisson, nouveau commandant supérieur des forces françaises en Algérie, alerte le ministre des Armées : « Épuration menée par les populations et l'ALN envers ex-supplétifs se poursuit avec une violence accrue. De ce fait, 2 300 personnes ont demandé asile et ont été recueillies... Honneur vous demander instamment autoriser embarquement vers métropole ex-supplétifs menacés... » • **6 août.** Réponse du directeur de cabinet : « En raison sujétions nées du retour des unités d'Algérie et de l'accueil des réfugiés, les possibilités d'accueil de nos camps sont provisoirement épuisées... Prendre les dispositions nécessaires pour assurer localement sécurité et hébergement des ex-supplétifs menacés » • **8 août.** Décret créant en France les cités d'accueil, camps de transit et hameaux de forestage • **24 août.** Suivant de nouveaux ordres, seules les « personnalités politiques francophiles » peuvent désormais demander l'asile dans les casernes de l'armée. « Il y a lieu de ne procéder dans aucun cas à des opérations de recherche dans les douars de Harkis ou de leurs familles » • **19 septembre.** Georges Pompidou autorise à nouveau les transferts vers la France • **15 octobre.** Reprise des massacres d'anciens supplétifs • **27 novembre.** Décret d'application de l'ordonnance du 21 juillet.



# Un déchirement et une autre vie

## 11 1962-1975

### Espaces de regroupement camps, hameaux et cités

La politique concernant l'accueil des ex-supplétifs et de leurs familles reste ambiguë : si l'on souhaite les intégrer au plus vite, on ouvre à la hâte des camps de « recasement » pour assurer leur sécurité et respecter leur mode de vie. 75 hameaux de forestage et 42 cités urbaines sont ainsi ouverts durant les années 1960. En 1965, 22 000 personnes peuplent ces isolats marginalisés, tandis qu'à la même date près de 32 000 personnes se sont intégrées dans la communauté française avec l'aide d'associations ou par leurs propres moyens. Le temps de passage dans ces espaces de transit est essentiel pour comprendre ceux qu'on appelle « Harkis ».



Le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise.



En 1962, le lieutenant Meyer organise le rapatriement de ses hommes et de leurs familles qui sont envoyés au camp de transit du Larzac. Il se charge ensuite de leur installation en Lozère autour de Villefort.



Saint-Maximin-la-Sainte-Baume [1963].



“En 1963, la mairie de Saint-Maximin accepta de recevoir des familles de Harkis et les installa sur une ancienne décharge. Le père Jacques Cardonnel, face à l'indignation générale, mit ensuite à leur disposition toute une aile du couvent dominicain.”

Madame Fabre-Test, journaliste territoriale.



Enfants pris en charge pour les vacances [Juillet 1962].



Enfants jouant au camp de Rivesaltes.

#### CARTE DES PRINCIPAUX CAMPS, HAMEAUX DE FORESTAGE ET CITÉS URBAINES

| ALLIER                    | AVEYRON                 | GARD                                       | PYRÉNÉES-ORIENTALES               |
|---------------------------|-------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Noyant (Saint-Hilaire)  | 18 Brusque              | 33 La Grande Combe                         | 48 Rivesaltes                     |
|                           | 19 Saint-Rome-de-Cernon | 34 Villeneuve (Saint-Sauveur-des-Pourcils) |                                   |
| ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE   | BOUCHES-DU-RHÔNE        | HAUTE GARONNE                              | HAUTE-SAVOIE                      |
| 2 Jausiers                | 20 La Ciotat            | 35 Juzet d'Izaud                           | 49 Magland                        |
| 3 Dngles                  | 21 Fuveau               |                                            | SAÔNE ET LOIRE                    |
| 4 Saint-André-des-Alpes   | 22 Jouques              |                                            | 50 Glennes (Roussillon-en-Morvan) |
| 5 Sisteron                | 23 La Roque d'Anthéron  |                                            |                                   |
| HAUTES-ALPES              | CANTAL                  | HERAULT                                    | TARN                              |
| 6 Rosans                  | 24 Chavignac            | 36 Avène Truscas                           | 51 Arfons-les-Escudiers           |
| 7 Montmorin               |                         | 37 Lodève                                  | 52 Puycelci - La Grésigne         |
| ALPES MARITIMES           | CHARENTE-MARITIME       | 38 Saint-Pons-de-Thomières                 | 53 Anglès                         |
| 8 Breil-sur-Roya          | 25 La Tremblade         |                                            | 54 Vaur                           |
| 9 L'Escarène              | CÔTE-D'OR               | ISÈRE                                      | VAR                               |
| 10 Mouans-Sartoux         | 26 Baigneux-les-Juifs   | 40 Roynon                                  | 55 Bormes                         |
| 11 Roqueséreron           | 27 Vanvey-sur-Ouche     | LOZÈRE                                     | 56 Collobrières                   |
| 12 Valbonne               | 28 Is-sur-Tille         | 41 Cassagnas                               | 57 Gonfaron                       |
| ARDÈCHE                   | DORDOGNE                | 42 Chadenet - La Loubière                  | 58 La Londe                       |
| 13 Largentière            | 29 Lanmargy             | 43 Chanac - Cultures                       | 59 Montmégan                      |
| ARIÈGE                    | DRÔME                   | 44 Mende                                   | 60 Le Muys                        |
| 14 Montouliou             | 30 Beaurières           | 45 Meyrueis                                | 61 Néoules                        |
| AUDE                      | CORSE-DU-SUD            | 46 Saint-Étienne-du-Valdonnez              | 62 Pignans                        |
| 15 La Pradelle            | 31 Zonza                | 47 Villefort - Pourchasseres               | 63 Rians                          |
| 16 Saint-Martin-des-Puits | HAUTE-CORSE             | 48 L'Apie Saint-André-Capçèze              | 64 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume  |
| 17 Pujol de Bosc          | 32 Casamozza            | 49 Le Bleyrard                             | 65 Saint-Paul-en-Forêt            |
|                           |                         | 50 Langogne                                | 66 Aigue-Bonne (Saint-Raphaël)    |
|                           |                         | 51 Saint-Chély-d'Apcher                    |                                   |
|                           |                         |                                            | VAUCLUSE                          |
|                           |                         |                                            | 67 Apt                            |
|                           |                         |                                            | 68 Cucuron                        |
|                           |                         |                                            | 69 Pertuis                        |
|                           |                         |                                            | 70 Sault                          |

1962 1964

#### CHRONOLOGIE

**1962 - Mars-juillet.** Création d'associations d'aide aux Harkis ; en particulier l'Association des Anciens des Affaires Algériennes, l'amicale de la Demi-brigade des fusiliers-marins, le Comité national de solidarité pour les Français-musulmans réfugiés qui devient en janvier 1963 le Comité national pour les Musulmans français • **Décembre 1962.** Création d'un ministère des Rapatriés auparavant secrétariat d'État. La gestion des ex-supplétifs est partagée entre le ministère des Rapatriés et celui des Armées • **Septembre 1962-décembre 1964.** 22 000 personnes passent par le camp de Rivesaltes • **Octobre 1962-décembre 1964.** 10 000 personnes passent par le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise transformé, à sa fermeture, en cité d'accueil et d'hébergement • **Janvier 1963-décembre 1964.** 8 500 personnes passent par le camp de Bias qui devient, à sa fermeture, le centre d'accueil des rapatriés d'Algérie (CARA) pour les personnes considérées « incasables » et « irrécupérables » • **Octobre 1962-décembre 1963.** Un millier de civils Musulmans non supplétifs passent par le camp de La Rye-Le Vigeant (Vienne) • **1963-1970.** À proximité de Saint-Maurice-l'Ardoise, le château Lasours, propriété de l'armée, se transforme en camp puis devient le centre d'accueil des ex-supplétifs et de leur famille qui continuent de venir d'Algérie • **1963 - 1<sup>er</sup> mars.** Les chiffres officiels font état de 14 600 personnes dans les camps de Rivesaltes (7 500), Saint-Maurice-l'Ardoise (4 800), La Rye-Le Vigeant (1 000) et Bias (1 300). Rapports alarmants sur la situation humanitaire et sanitaire dramatique dans l'ensemble des camps • **8 juin.** Parution du premier ouvrage consacré aux Harkis : *Les harkis au service de la France* (Bachaga Boualem) • **19 juin.** Le président algérien Ben Bella reconnaît la détention de 1 200 anciens supplétifs dans les prisons algériennes. La Croix-Rouge chiffre à près de 20 000 les ex-supplétifs employés au déminage des frontières marocaine et tunisienne et avance le chiffre de 13 500 personnes détenues sans procès • **1964 - 23 juillet.** À l'occasion de la suppression de son ministère des Rapatriés, François Missoffe annonce la dissolution des dispositifs d'accueil et de reclassement et l'intégration dans le droit commun des Harkis et de leur famille.



Le hameau de forestage  
de La Londe-les-Maures (1973).

# 12 Un déchirement et une autre vie 1962-1975

## Espaces de regroupement camps, hameaux et cités

La particularité des hameaux de forestage comme de la plupart des cités urbaines est qu'ils sont soumis à un régime d'exception d'encadrement et de réglementation. La tutelle exercée par le chef du hameau et la monitrice de promotion sociale, la soumission à un règlement intérieur strict, les diverses obligations auxquelles doivent se soumettre les habitants des hameaux sont sans doute utiles dans un premier temps d'adaptation. Mais ce temps ne saurait se prolonger sans laisser de séquelles (échecs scolaires et absence de formations qualifiantes, inexistence de liens avec la population voisine et difficultés d'intégration dans le droit commun). La vie continue toutefois dans un entre-soi favorisé par une forte endogamie.

Construction du hameau de forestage de Mouans-Sartoux (1965).



Le préfet de Nice rend visite aux Harkis du hameau de Mouans-Sartoux (1965).



“ Lorsque nous étions à La Londe, adolescents, on ne se rendait pas compte de notre histoire. C'est une fois sorti du camp qu'on s'est rendu compte qu'on avait été exclus du monde et que nous avions été privés d'intégration. ”

Mohamed S. a grandi à La Londe.



Les hommes sont employés sur les chantiers de l'Office National des Forêts (ONF).

“ Nous étions à 3 km du village. On n'avait pas d'occupations, d'animations dans le village. On se posait avec les filles sur le muret en pierre et on comptait les voitures passer. ”

Fafa D. a grandi à Mouans-Sartoux



Hameau de forestage de Gardanne et de La Londe-les-Maures en 1973.



Une famille du hameau de forestage de Mouans-Sartoux en 1972.



1966

1973

### CHRONOLOGIE

**1966.** Quelques chantiers forestiers disparaissent mais les hameaux subsistent • **Janvier 1967.** La sous-direction des Programmes sociaux en faveur des migrants récupère la gestion des dossiers harkis • **Courant 1968.** Le recensement national compte 140 000 « Français musulmans rapatriés » en France (dont 85 000 ex-supplétiés et leur famille et 55 000 notables, fonctionnaires et militaires de carrière). La moitié de ces ex-supplétiés est possédée par les camps de transit et un quart par les hameaux de forestage et cités urbaines • **15 juillet 1970.** Première loi d'indemnisation (n°70-632) des biens des rapatriés. Elle ne concerne que les Européens d'Algérie • **5 décembre 1970.** Premières manifestations de Harkis contre leurs conditions de vie dans les camps de Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise. Aucune réaction des médias et des autorités • **1<sup>er</sup> août 1971.** Création de la première association de Français-musulmans rapatriés, le MADRAN (Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés d'Afrique du Nord). Elle sera suivie en 1973 par la CFMRAA (Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis), le FNRFCI (Front national des Français de confession islamique) et la UNACFCI (Union nationale des anciens combattants français de confession islamique). Des dizaines d'associations locales se créent • **1973.** De 75 chantiers forestiers et 2 189 emplois en 1963, il ne reste - en avril - plus que 40 chantiers forestiers employant 1 026 personnes.



Grève de la faim à l'église de La Madeleine à Paris (octobre 1974).

13

# La prise en main de leur destin

## Premières revendications

Jusqu'au milieu des années 1970, un double silence frappe la communauté harkie. D'abord le silence de ceux qui ont réussi à intégrer la communauté française et qui taisent parfois leur ancienne appartenance et le silence de ceux qui sont dans des espaces de relégation et que personne n'écoute même lorsqu'ils font la grève de la faim. Le 19 juin 1975, quatre jeunes de Saint-Maurice-l'Ardoise - armés - prennent en otage deux secrétaires de la mairie de Saint-Laurent-des-Arbres et le directeur du camp. Les autorités et l'opinion publique, stupéfaites, découvrent le « problème harki ». Les médias, quant à eux, lèvent enfin le voile sur ces Français oubliés, sur l'échec scolaire, sur les difficultés liées à l'emploi, sur le racisme qui les touche, sur un habitat qui se dégrade, sur une histoire familiale lourde à porter car trop souvent niée.



Soulèvements à Bias (1975).



L'Aurore - Août 1975.

“ On les a cantonnés dans des coins reculés. [...] La presse n'en parlait pas. Il a fallu attendre qu'ils se révoltent pour que l'on prenne conscience du problème. ”

S. Gall, ancien officier SAS, dans Les Harkis, dans la colonisation et ses suites, F. Besnaci-Lancou et G. Manceron, 2008



L'Aurore - 18 mai 1977



Manifestation à Marseille (1975).



Anciens Harkis de Mas-Thibert. Ils ont nommé la rue Lamartine en souvenir de leur village d'origine.



Manifestation à Rouen (1976).

1974 1976

### CHRONOLOGIE

1974 • **Septembre**. Grève de la faim d'anciens Harkis et de leurs enfants à l'église de la Madeleine à Paris • **9 décembre**. Loi n°74-1044 accordant à « ceux qui ont pris part aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1<sup>er</sup> janvier 1952 et le 2 juillet 1962 » la carte d'ancien combattant • **1975 • Mars**. Grève de la faim d'anciens Harkis à Évian • **7 mai**. Révolte des jeunes du camp de Bias, suivie le 19 par ceux de Saint-Maurice-l'Ardoise, qui poursuivront leur mouvement jusqu'en décembre • **18 juin**. Prise d'otage au Conseil d'État • **19 juin**. Prise d'otage à Saint-Maurice-l'Ardoise • **6 août**. Les jeunes du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise prennent en otage des travailleurs immigrés algériens • **6 août**. Le conseil des ministres décide de fermer les hameaux de forestage et les camps de transit et prend des mesures sur l'indemnisation des biens perdus, le logement, la formation professionnelle et l'emploi • **1976 • 13 mars**. Manifestation d'anciens Harkis et de leurs enfants à Paris • **31 décembre**. Fermeture officielle du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise.



Harkis de Jouques (Bouches-du-Rhône), fin des années 90.

14

# La prise en main de leur destin

## Les moments forts de la revendication

Le succès relatif de ces premières revendications fait renaître l’espoir mais rien n’est véritablement résolu. De 1975 à 1987, la multiplication et la succession d’organismes étatiques, d’associations et de dénominations pour ces Français, les maintiennent dans un statut dérogatoire. La révolte de 1991 qui part de Narbonne et qui s’étend progressivement dans le sud de la France mais aussi vers des villes comme Amiens ou Roubaix est radicalement différente de celle de 1975. Filles et fils d’ex-supplétifs se battent pour leurs pères et mères et revendiquent - cela est nouveau - le terme générique de Harki et la reconnaissance de leur histoire.



Défilé à Paris (1983).



Dans les années 1980, les journaux télévisés s'intéressent à la question harkie et réalisent des reportages dans les camps.



Manifestation devant le palais de justice de Marseille.



Var Matin  
Juillet 1991

“ On nous a donné toutes sortes de noms : FSNA (Français de souche nord-africaine), FMR (Français musulmans rapatriés), FRCI (Français rapatriés de confession islamique), FSIRAN (Français de souche indigènes rapatriés d’Afrique du Nord), RONA (Rapatriés d’origine nord-africaine ), maintenant Harkis. Nous n’avons jamais été considérés comme Français à part entière, mais toujours entièrement à part. ” A. Klech



Grève de la faim devant l'Assemblée nationale ( 1999).



Grève de la faim, esplanade des Invalides (1997).



Un ancien Harki venu du sud de la France manifeste avec ses décorations à Paris.

1975

2001

### CHRONOLOGIE

**1975.** Création des BIAC (Bureaux d’information et de conseils pour les Français musulmans) • **1981.** Création de la Délégation nationale à l’action éducative et culturelle (la DNAEC remplace les BIAC). 28 500 personnes, soit 3 560 familles, vivent encore majoritairement dans 23 hameaux ou anciens hameaux de forestage et 42 cités urbaines • **1984.** Création de l’Office national de l’action sociale, éducative et culturelle (l’ONASEC remplace la DNAEC) • **16 juillet 1987.** Loi relative à l’octroi de l’allocation forfaitaire de 60 000 francs en faveur des anciens personnels des formations supplétives • **9 décembre 1989.** Timbre commémoratif « Hommage aux Harkis soldats de la France » • **16 juillet 1991.** Nouvelle loi d’indemnisation des rapatriés, comportant aussi quelques mesures d’aide aux Harkis et à leur famille • **Été 1991.** Manifestations de fils de Harkis, pour la plupart nés en France • **11 juin 1994.** Loi stipulant que « la République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu’ils ont consentis ». Le statut de victime de la captivité en Algérie est créé. Dans vingt-sept sites emblématiques de France, les préfets posent la même plaque commémorative et une cérémonie est organisée dans tous les départements en l’honneur des Harkis • **Courant 1997.** Grèves de la faim à Paris, devant les Invalides et création, par Abdelkrim Klech, du Collectif national Justice pour les Harkis et leurs familles • **18 octobre 1999.** Une loi d’initiative parlementaire remplace officiellement l’expression « opérations de maintien de l’ordre en Afrique du Nord » par « guerre d’Algérie » • **4 novembre 1999.** Article de Dominique Schnapper dans *Le Monde* « Justice pour les Harkis ». Quelques jours après dans le même quotidien, Pierre Vidal-Naquet publie « Contre la torture, pour les Harkis » • **30 décembre 1999.** Loi en faveur des anciens Harkis et leur famille instituant une rente viagère pour les membres des formations supplétives qui avaient, avant l’indépendance de l’Algérie, un statut civil de droit local • **7 Juillet 2001.** Le général Meyer et le père Alain de la Morandais publient un article dans le quotidien *Le Monde* « Harkis, à quand la reconnaissance ? » • **19 septembre 2001.** Le président de la Ligue des droits de l’homme, Michel Tubiana, publie dans *Libération* « Harkis, un crime d’État ».



Harkis rapatriés en Lozère en 1962. L'aîné des garçons sera expert comptable. Son frère (dans les bras de la mère sur la photographie) deviendra un brillant chirurgien.

# 15 La prise en main de leur destin

## Parcours de familles

L'héritage de ce passé peut être lourd et les enfants des anciens supplétifs le savent. Dans cette histoire commune qui les dépasse, des lueurs sont apparues avec des réussites éclatantes ou une parfaite intégration dans la société.



Carte d'identité française de 1962 de Tayeb N., ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Cet ancien Harki doit réaliser une déclaration reconnitive de nationalité française après son rapatriement en France.



1978 : Abdelkader, fils de Tayeb, travaille dans la sidérurgie. Il reprend des études à quarante ans et finit sa carrière comme technicien supérieur. Ses quatre enfants obtiendront tous un Master au minimum.  
2006 : Mohamed, autre fils de Tayeb, obtient le concours de gardien de la paix et fait une brillante carrière à la préfecture de police.

“ Nous, nous avons été sacrifiés, on n'a pas voulu que nous fassions d'études mais pour nos enfants nous avons le devoir de leur apprendre leur histoire et nous nous sommes sacrifiés pour leurs études ! ” Abdelkader N.



Famille harkie en Lozère [1962] : la grand-mère, les tantes et la mère de Kheira et Warda (photo de droite) qui ont décidé d'honorer le choix de leur grand-père et de servir, à leur tour, le drapeau.

“ Lorsque j'ai reçu l'ordre de retirer les armes de mes Moghaznis, je ne l'ai pas suivi afin qu'ils puissent continuer à se défendre. [...] En France, par manque de moyens, je n'ai pu m'occuper que de 45 personnes. Sans aide, je les ai installés dans le Gers. ” Philippe D.



Déjà installée en métropole, cette grande famille a ainsi pu héberger les siens par ses propres moyens.



Ce vieil officier a, en 1962, rapatrié et installé à ses frais ses hommes à Saint-Jean-Pouge. L'une des filles de ses Harkis est devenue exploitante agricole.

**CHRONOLOGIE**  
**1981.** Thèse de Salha Abdellatif en ethnologie : *Enquête sur la condition familiale des Français-musulmans en Picardie*, EHESS ; Saïd Ferdi, *Un enfant dans la guerre*, Le Seuil, Paris • **1993.** Parution du livre de Mohand Hamoumou. *Et ils sont devenus Harkis*, Fayard, Paris, tiré de sa thèse de sociologie soutenue en 1989 • **1993.** Jamel Oubechou est major de sa promotion au concours d'entrée de l'École Normale Supérieure, agrégé d'anglais • **2001.** Aziz Méliani, *Le drame des Harkis*, Perrin, Paris ; Nordine Boulhaïs, *Des Harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France*, Presses universitaires du Septentrion, Lille • **2002.** Brahim Sadouni, *Destin de Harki. Le témoignage d'un jeune berbère enrôlé dans l'armée française à 17 ans*, Cosmopole, Paris ; Boussad Azni, *Harkis, crime d'Etat. Généalogie d'un abandon*, Ramsay, Paris • **2003.** Abderahmen Moumen, *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991)*, L'Harmattan, Paris ; Zahia Rahmani, *Moza*, Sabine Wespieser, Paris ; Hadjila Kemoun, *Mohand le Harki*, Anne Carrière, Paris ; Dalila Kerchouche, *Mon père, ce harki*, Le Seuil, Paris • **2004.** Farid Haroud réalise *Le Mouchoir de mon père*, documentaire, 52 mn • **2006.** Colloque 1956-2006, 50 ans, *Les Harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites* à l'Assemblée nationale à Paris ; *Harkis*, téléfilm de Alain Tasma ; Dalila Kerchouche, *Leila. Avoir dix-sept ans dans un camp de Harkis*, Le Seuil, Paris ; Zahia Rahmani, *France, récit d'une enfance*, Sabine Wespieser, Paris • **Février 2008.** Fatima Besnaci-Lancou et Abderahmen Moumen, *Les Harkis*, Editions Le Cavalier Bleu, Paris ; diffusion sur France 3 du documentaire *Le choix de mon père* de Rabah Zahoun • La plupart de ces auteurs, écrivains et réalisateurs continuent à écrire et produire sur ce thème des Harkis, entre mémoires et histoire, contribuant ainsi à lever le voile sur cette histoire (cette liste est non-exhaustive, elle ne présente que quelques exemples).



L'arrivée à Ongles le 6 septembre 1962.

16

# La prise en main de leur destin

## Parcours : de Palestro à Ongles

Le 6 septembre 1962, 25 familles (133 personnes) arrivent à Ongles, petit village de 236 habitants des Alpes-de-Haute-Provence. Elles viennent pour la plupart de la SAS de Maala el Isseri (Palestro), sauvées d'un probable massacre par le lieutenant Yvan Durand. Celui-ci a démissionné de l'armée pour pouvoir rapatrier ses Moghaznis, Harkis et leurs familles, a réussi à les embarquer puis à les installer dans un hameau de forestage officieux sous des tentes de l'armée. La population du village est alors suspicieuse mais lorsque des intempéries touchent la région, elle se mobilise pour héberger les familles d'anciens supplétifs dans des locaux en dur. Les enfants se côtoient à l'école communale et les relations deviennent peu à peu cordiales. Aidés d'Yvan Durand, les chefs de famille trouvent d'autres emplois, particulièrement dans la région de Cannes.

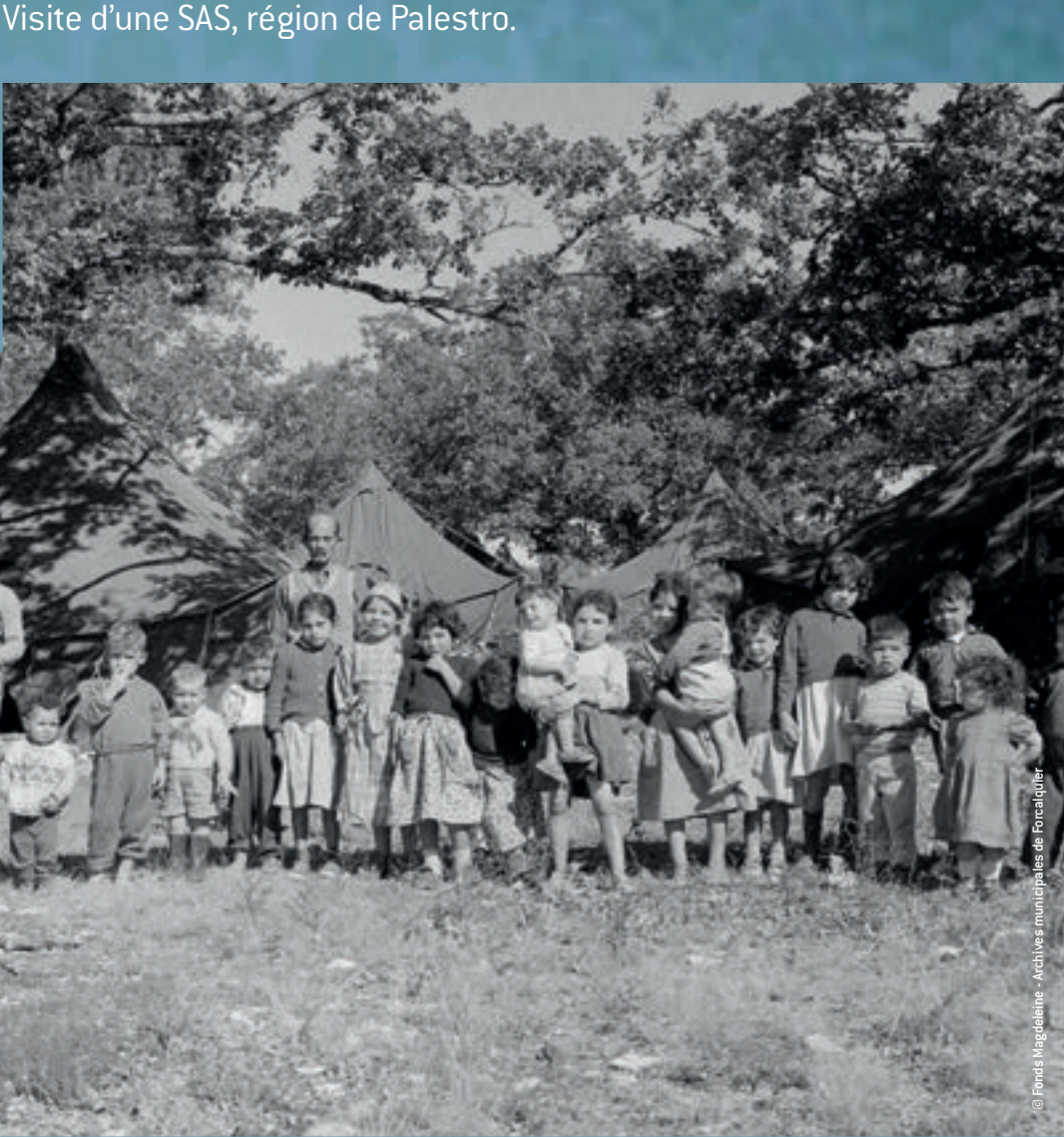
Le 1<sup>er</sup> janvier 1965 toutes les familles arrivées en septembre 1962 ont quitté Ongles.

Construction d'un château d'eau, région de Palestro.



“ La monitrice de promotion sociale nous faisait un peu apprendre le français pour aller faire les courses, on parlait pas le français quand on est arrivé, on savait pas qu'est-ce qu'on dit , pour aller acheter le pain ou quoi. ”

Z. J. Baraud dans *Ongles, ils arrivent demain*, Mairie d'Ongles et archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2008 (catalogue d'exposition)



Construction des bâtiments du hameau de forestage par les anciens Harkis



Yvan Durand et un supplétif.



André Séby et ses petits enfants, Ongles (septembre 2012).



“ Là, on avait de la chance parce qu'il y avait beaucoup de jeunes, on s'adaptait plus facilement, on discutait plus facilement quand il y a la fête, on participait à la fête et tout. ”

A. M. Séby dans *Ongles, ils arrivent demain*, Mairie d'Ongles et archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2008 (catalogue d'exposition)

Famille B., 50 ans après à la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles.

### CHRONOLOGIE

**Mars 1959-mars 1962.** Yvan Durand est lieutenant de la SAS de Maala el Isseri • **1962 • Avril.** Le lieutenant Durand démissionne de l'armée • **Mai.** Yvan Durand prend contact avec le sous-préfet de Palestro et le préfet des Besses-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence) • **Juin.** Yvan Durand réussit à faire entrer ses hommes et leurs familles à la ferme Bénégon puis dans le camp protégé de Tefeschoun • **13 juin.** Départ d'Alger pour Marseille puis pour le camp du Larzac. Yvan Durand quitte l'Algérie le 30 juin • **Juillet-août.** Yvan Durand prospecte un lieu d'implantation des familles. Fin août, le maire d'Ongles André Laugier et son adjoint, Raymond Raybaud acceptent de recevoir ces familles • **6 septembre.** Arrivée à Ongles des familles d'anciens supplétifs • **26 décembre.** Les anciens supplétifs font acte de reconnaissance de la nationalité française à la mairie d'Ongles • **1963 • Janvier.** Ouverture officielle du hameau de forestage d'Ongles • **1965 • Janvier.** Fermeture du hameau de forestage d'Ongles • **2008 • Octobre.** Ouverture de la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles, seul espace entièrement consacré aux Harkis.



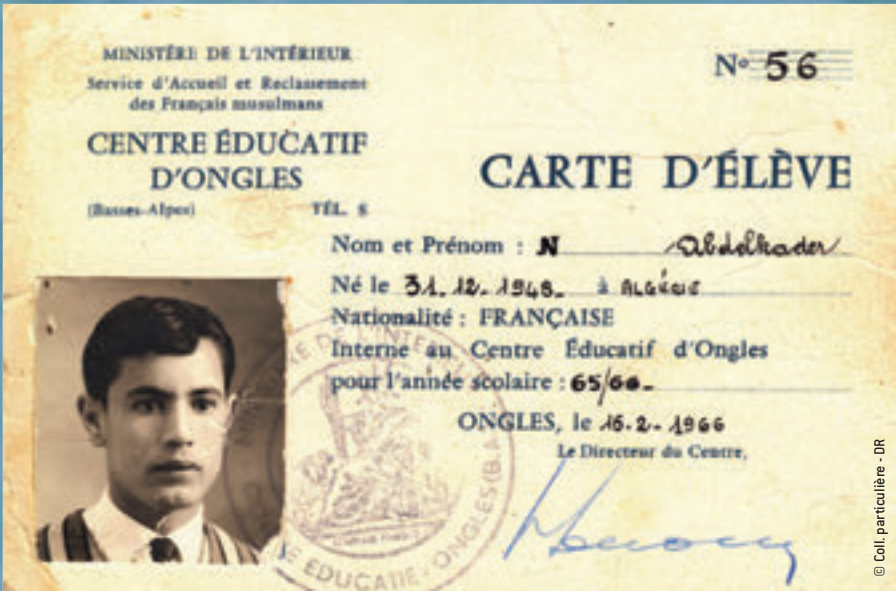
Le centre de préformation d'Ongles.

17

# La prise en main de leur destin

## Ongles, le centre de préformation

Afin de compenser le départ des familles d'ex-supplétifs d'Ongles, Yvan Durand, alors inspecteur du service des Français musulmans, œuvre pour l'ouverture d'un centre de préformation professionnelle destiné aux enfants d'ex-supplétifs. Établi en novembre 1964, le centre ouvre en mars 1965 et accueille 53 stagiaires, puis 102 à la rentrée scolaire 1965-1966. Cours de rattrapage scolaire, préformation professionnelle en métaux ou en bâtiment, activités physiques et initiation à la vie moderne, discipline militaire rythment la vie des stagiaires. De 1965 à 1971, date de la fermeture du centre et sa délocalisation à Chantenay-Saint-Imbert dans la Nièvre, près d'un millier d'enfants et d'adolescents y effectuent une partie de leur scolarité.



“ C’était un encadrement quasi militaire, on se serait cru à la SAS, c’était dur, mais il nous en reste des bons souvenirs. ”  
Abdelkader N.

Enfants de Harkis dans le village d'Ongles (1965).



Acitivités physiques (1966).



“ Nous n'avions pas de vacances, seulement l'été, mais on était tous ensemble entre jeunes. On travaillait beaucoup et on faisait beaucoup de sport, nous étions les champions du département ! ”  
Bouziane B.



M. Abdelkader N. revient en pèlerinage au centre de préformation. 40 ans après, le seul vestige qu'il en reste est le mur qu'il avait construit (1965-2004).



Enfants de Harkis dans le village d'Ongles (1966).

1964

1972

### CHRONOLOGIE

**1964.** Projet de création du Centre éducatif d'Ongles (internat) • **1965.** Le centre accueille de jeunes garçons de rapatriés français musulmans ayant dépassé l'âge scolaire limite (14 ans) et ne pouvant poursuivre une scolarité quelconque • **1965.** Emploi du temps : 41,5 heures de classes, ateliers ou travaux dirigés, 12 heures de loisirs dirigés, 13 heures de sports • **1966.** 10 élèves sur 18 réussissent leur certificat d'études, 89 sont admis au niveau supérieur dont 38 en classe suivante, 30 en formation professionnelle pour adulte, 21 en centre de formation professionnelle • **1966.** Ongles est champion départemental d'athlétisme • **1966-1970.** L'équipe de football du centre et la section d'athlétisme glanent régulièrement des trophées au niveau départemental et au niveau régional • **1971.** Les bâtiments d'Ongles ne répondant plus aux nouvelles normes, le centre ferme ses portes. Il est transféré dans la Nièvre • **1972.** Le maire d'Ongles écrit au préfet du département : « Il faut bien reconnaître que le départ du centre a été fatal à l'essor de notre village qui avait connu un regain de vie lors de son implantation. »

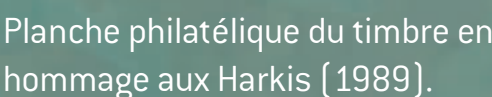




# Vaincre l'oubli

## Homage and recognition

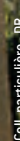
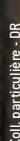
Les années 2000 marquent un tournant dans les revendications des familles d'anciens supplétifs. Les demandes de reconnaissance symbolique prennent le pas sur les revendications d'ordre matériel. En 2001, le 25 septembre devient la journée d'hommage national aux Harkis. Longtemps condamnés au silence, ces Français demandent simplement que leur histoire entre définitivement dans



Ce monument est le premier dédié aux Harkis. Il a été réalisé en 1990 sous l'initiative du général F. Meyer, de l'abbé de la Morandais ainsi que des familles de Harkis installées en Lozère. Symbolisant la « parole brisée », il a été inauguré officiellement en 1993.



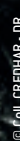
En 2001, un hommage national est rendu aux Harkis. Depuis cette date, une plaque est placée dans la cour d'honneur des Invalides tous les 25 septembre. Des plaques identiques, reprenant le décret de 1994, seront par la suite installées partout en France.



Plaque en hommage à un fils de Harki qui est venu se battre volontairement contre le feu ravageant la forêt qui l'avait vu grandir. Une caserne du département porte également son nom.



Cette plaque rend hommage aux enfants de Bourg-Lastic qui ne résistèrent pas aux conditions de vie difficiles du camp.



Au hameau de la Baume, près du village de La Roque d'Anthéron, une plaque a été apposée pour se souvenir des familles y ayant vécu. Il est aujourd'hui reconverti en centre de vacances.

Mémorial de Jouques, inauguré en septembre 2012.

2001 | 2012

## CHRONOLOGIE

**25 septembre 2001.** Le Président Jacques Chirac crée la Journée d'hommage aux Harkis (pérennisée par un décret du 31 mars 2003) • **5 décembre 2002.** Inauguration du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, quai Branly à Paris • **28 février 2003.** Décret n°2003-167 créant une allocation pour les anciens supplétifs d'origine algérienne et leurs femmes ou veuves, âgées de plus de soixante ans • **28 septembre 2003.** Décret instituant le 5 décembre « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » • **23 février 2005.** La loi reconnaît notamment les « souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance » et modifie leur modalités d'indemnisation • **2008-2012.** Nombreuses manifestations (colloques, débats, journées d'études, dépôts de gerbes, inaugurations de plaques commémoratives...) organisées par l'État, les collectivités territoriales ou les associations • **14 Avril 2012.** Nicolas Sarkozy, Président de la République, reconnaît officiellement la « responsabilité historique de la France dans l'abandon des Harkis » • **25 septembre 2012.** Le Président de la République François Hollande fait part dans son discours de sa volonté « de donner aux Harkis la place qu'ils méritent dans l'Histoire et la mémoire nationale. »





19

“ [...] Les anciens Harkis sont, dans la lutte contre les incendies, [les plus nombreux], sinon les seuls, à aller à pied au-devant du feu, en situation inaccessible aux moyens lourds [...], là où rien d'autre n'est possible. ”

Extrait d'un rapport de l'ONF sur les incendies de forêts en région PACA (1975).

## Citoyens français

Une cicatrice qui demeure. Voici comment résumer le tragique destin de ces femmes et de ces hommes qui ont choisi la France et qui ont été accueillis les uns dans des camps de tentes ou de préfabriqués, les autres dans des hameaux de forestage, d'autres encore dans des villages désertés ressemblant étrangement aux paysages perdus d'Algérie. Ils étaient, en partie, soutenus par des projets publics (ONF, EDF, etc.) et par des initiatives privées (associations, Village du renouveau, artisanat local...). Depuis une vingtaine d'années, les pouvoirs publics ont progressivement pris conscience des difficultés rencontrées par les Harkis et ont alors mis en œuvre un certain nombre de mesures en leur faveur ou en faveur de leurs descendants.

### Cinquante ans plus tard, les familles harkies se sont implantées sur l'ensemble du territoire.

Quittant les camps et les hameaux, elles ont recommencé une vie qu'on leur avait promise meilleure. À force de courage, de volonté et de ténacité, elles ont su réaffirmer - aux yeux de tous - une dignité qu'elles savent n'avoir jamais abandonnée et leur attachement à la France et à ses valeurs. L'école de la République et l'armée ont permis à certains de belles réussites.

À ce jour, leur principale attente reste la reconnaissance pleine et entière de leur histoire dans l'Histoire de France.

